



Octobre 2016

Rapport général par le Président du CIML à la 51ème Réunion du CIML

L'année écoulée a été très difficile pour notre Organisation. La disparition prématurée de l'Adjoint au Directeur du BIML, Willem Kool, a été grandement regrettée par tous ceux qui l'ont connu; il a laissé un vide dans le Bureau ainsi que dans les ressources que nous avons à notre disposition pour entreprendre l'ambitieux programme qui a été adopté à Arcachon. Néanmoins, les efforts dévoués du personnel du Bureau et le soutien continu que nous avons reçu de beaucoup de Membres du CIML et de leurs collègues nous ont permis de réaliser des progrès significatifs sur un certain nombre de projets.

En tant qu'organisation, nos Membres sont au cœur de toutes nos activités, et ce fut un grand plaisir de voir la Thaïlande se joindre à nous, devenant ainsi notre soixante et unième État Membre. Nous souhaitons donc la bienvenue à Mlle Wiboonlasana Ruamraksa, Membre du CIML pour la Thaïlande, ainsi qu'à nos autres nouveaux Membres :

- M. Bill Loizides (Australie),
- M. Wu Qinghai (République Populaire de Chine),
- M. George Hajipapas (Chypre),
- Mme Hanne Scherrebeck (Danemark),
- M. Jose Manuel Bernabe Sanchez (Espagne),
- M. Hans Arne Frøystein (Norvège),
- M. Maciej Dobieszewski (Pologne),
- Mme Susana Santos (Portugal),
- M. Cedomic Belic (Serbie), et
- M. Lotfi Khedir (Tunisie).

En outre, l'Angola nous a rejoints en tant que nouveau Membre Correspondant de l'OIML. Malheureusement, trois autres Membres Correspondants ont dû être radiés pour non-paiement des cotisations. Néanmoins, nos activités continuent de susciter énormément d'intérêt dans toutes les régions du monde.

Le Directeur du BIML fournira des informations détaillées sur la situation financière actuelle de l'Organisation, ainsi que les projections pour les quatre prochaines années, dans le cadre de nos préparatifs de la 15ème Conférence Internationale qui se tiendra dans la semaine. Dans l'ensemble, la situation financière est solide mais le flux de trésorerie devient une source d'inquiétude lorsque des pays, en particulier les plus grands, accusent du retard dans leurs versements. Le sujet sera assurément abordé lors de la Conférence.

Comme je l'ai mentionné plus haut, le triste décès de Willem Kool a naturellement perturbé l'organisation des ressources humaines au sein du Bureau. Comme je l'ai noté dans mon rapport l'année dernière, les membres du personnel au sein du Bureau ont la formidable réputation d'être disposés et capables de se remplacer les uns les autres, mais l'impact de cette manière de travailler sur une certaine période est significatif. Le travail doit être réévalué et les employés doivent se familiariser avec de nouveaux sujets et de nouvelles questions. Je voudrais rendre hommage à tout le personnel du Bureau pour la manière dont ils se sont consacrés à l'exercice des activités de notre Organisation dans ces circonstances.



Nos procédures actuelles nous autorisent très peu de souplesse lorsqu'il est nécessaire de remplacer un Adjoint au Directeur, mais il était clair dès le début que nous devions faire appel à des ressources supplémentaires sur une base temporaire. Nous sommes chanceux d'avoir pu nous attacher les services de deux excellentes personnes. Tout d'abord, Paul Dixon, ancien chef de l'Organisme de Certification du Royaume-Uni que le gouvernement britannique a mis à disposition sur une base temporaire mais à plein temps jusqu'à fin 2017. Nous avons également le plaisir d'accueillir Gilles Vinet, récemment retraité de son poste à Mesures Canada, qui a accepté de travailler sur des projets spécifiques sur une base horaire, selon les besoins. Paul et Gilles seront connus de beaucoup d'entre vous et seront également présents lors de nos discussions à Strasbourg.

Le résultat de ces dispositions est que, je l'espère, le fonctionnement quotidien du Bureau a été maintenu et beaucoup de ceux qui sollicitent le Bureau auront vu peu ou pas d'impact sur le service qu'ils reçoivent. Bien qu'il y ait des domaines dans lesquels nous n'avons pas pu réaliser tous les souhaits formulés à l'issu de notre 50ème réunion, je suis heureux de dire que les collègues du CIMAL se sont montrés compréhensifs. Le moral de l'équipe au Bureau reste élevé et je crois que nous avons raison d'être fiers de la façon dont le Bureau et le reste de l'Organisation ont géré la situation.

Comme je l'ai dit l'année dernière, l'attention a été de plus en plus portée sur la mise à jour des systèmes informatique et de communication de l'Organisation. Je suis heureux de dire que les possibilités offertes par la fonctionnalité de « l'Espace de Travail PG » (PG Workspace) introduite l'année dernière sont plus largement appréciées étant donné que la fonctionnalité elle-même est désormais utilisée pour de plus en plus de projets. Néanmoins, il existe toujours un important besoin de formation pour tirer un meilleur profit des nouveaux outils dont nous disposons actuellement. Le programme prévu de sessions de formation, organisé pour la toute première fois avec nos collègues Allemands l'an dernier, a été l'un des éléments sur lesquels nous ne pouvions pas progresser, suite de la réévaluation que j'ai mentionnée plus haut. Mais j'espère que nous pourrons le poursuivre activement l'année prochaine.

En attendant, nous devons également veiller à ce que les règles d'utilisation de ces nouveaux systèmes soient claires. L'année dernière, à Arcachon, le CIMAL a convenu d'effectuer un réexamen limité des *Directives pour les travaux techniques de l'OIML* (Publication de Base B 6 de l'OIML). Ce réexamen vise spécifiquement à s'assurer qu'il y ait une compréhension commune de la façon dont nous devons mener notre travail technique avec les nouveaux outils dont nous disposons actuellement. Malheureusement, il n'a pas été possible de respecter le calendrier ambitieux que nous avions établi lors de la 50ème Réunion du CIMAL. Cela est dû, en grande partie, aux exigences contradictoires auxquelles j'ai fait face et qui ont affecté le temps que j'ai pu consacrer à cette action en tant que Coordonnateur du Groupe de Projet chargé de ce réexamen. Néanmoins, nous avons réussi à produire et à obtenir des commentaires sur un certain nombre de documents d'orientation, ce qui indique un degré élevé de consensus sur la plupart des questions majeures. En conséquence, bien que nous ne serons pas en mesure d'examiner un texte révisé du B 6 à notre 51ème réunion, je suis convaincu que nous pourrons présenter un B 6 révisé et bien conçu pour une adoption en 2017.

Même s'il y a toujours des domaines où de nouveaux travaux sont encore nécessaires, nous constatons déjà les avantages des nouveaux systèmes et la meilleure transparence qu'ils génèrent. L'examen du travail technique effectué lors de la réunion du Conseil de la Présidence en mars est probablement le plus efficace et le plus productif que nous ayons jamais eu, grâce aux informations particulièrement améliorées dorénavant mises à disposition. Je voudrais exprimer ma satisfaction pour la manière dont beaucoup de secrétariats et coordonnateurs ont répondu aux nouvelles exigences en matière de reporting. Dans des rapports précédents, j'ai exprimé mon inquiétude face à ce qui semblait être une réduction de la quantité de travail technique effectué, en particulier au vu du nombre réduit des réunions des Comités Techniques, des Sous-comités et des Groupes de Projet. Cependant, de plus en plus nous pouvons constater qu'il est possible de faire des progrès en utilisant les nouveaux outils sans



pour autant recourir à d'innombrables réunions formelles. Et sans doute le plus encourageant est que nous avons un grand nombre de propositions pour de nouveaux projets à prendre en considération lors de la réunion de cette année. Il y a donc des signes qui indiquent que notre travail technique est bien vivant et je suis très heureux de pouvoir vous l'annoncer.

L'une des activités phares de cette année a été le projet d'introduire un Système unique et intégré de Certificats OIML. Encore une fois, à Arcachon, nous avons adopté un calendrier très ambitieux pour l'achèvement de ce projet et je suis ravi que nous ayons fini par disposer d'un Projet de Publication de Base prêt pour l'approbation du CIMAL. L'approche que nous avons adoptée est basée sur des modèles qui se sont avérés efficaces dans d'autres organisations internationales et c'est par elle qu'une grande partie de la responsabilité de la gestion du Système sera placée entre les mains d'un nouveau Comité de Gestion. Néanmoins, il est également important d'établir le juste équilibre entre une supervision adéquate par le CIMAL et l'autorité réelle dont le Comité de Gestion a besoin pour fonctionner efficacement. Je suis certain que ce sera un des sujets majeurs de nos discussions à Strasbourg. La disponibilité d'un ensemble presque complet de documentation afin de nous faire idée précise de la façon dont le nouveau Système est censé fonctionner sera d'une très grande aide. Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble de l'Équipe Projet pour le travail qui a été accompli, et plus particulièrement à son coordonnateur, le Dr Roman Schwartz, Premier Vice-Président du CIMAL ainsi qu'à Paul Dixon, qui a joué le rôle de contact du Bureau pour ce travail. À la suite de ces efforts, nous pouvons être sûrs que si la nouvelle Publication de Base est approuvée lors de notre réunion à Strasbourg, le nouveau Système pourra commencer à fonctionner de manière provisoire dès l'année prochaine et entrer pleinement en vigueur en 2018.

Le troisième thème majeur abordé à Arcachon a conduit à l'adoption de la Résolution n° 2015/10 du CIMAL portant sur « répondre aux besoins des pays et des économies dont le système de métrologie est émergeant » (CEEMS). Comme annoncé dans la Résolution n° 2015/10, beaucoup d'efforts ont été consentis afin de développer le concept de Centres de Formation Pilotes et deux centres très performants ont été lancés à Pékin et à Guangzhou en juillet et août de cette année. L'une des caractéristiques les plus importantes de l'approche que nous avons adoptée l'an dernier a été l'accent mis sur la coopération avec les autres, notamment la coopération bilatérale avec certains États Membres individuels. Ceci est clairement illustré par les initiatives en Chine. Une autre belle illustration a eu lieu à Bangkok en mars où Manfred Kochsiek et moi-même avons organisé un atelier conjoint PTB/OIML sur les différentes approches de l'approbation de type dans le cadre du programme PTB de soutien à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Toutefois, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et l'un des sujets à débattre à Strasbourg portera sur la manière dont la supervision de nos travaux sur les questions CEEMS devra être organisée à l'avenir.

Dans diverses conversations que j'ai eu avec des collègues qui sont désireux de développer les systèmes de métrologie légale dans leur propre pays, l'approche adoptée à Arcachon a suscité beaucoup d'intérêt. Cela était particulièrement manifeste lors de la Réunion annuelle du SIM à laquelle j'ai assisté en novembre 2015, en République dominicaine. Il est évident que les Certificats OIML sont essentiels à l'instauration de notre visibilité dans de si nombreuses régions du monde. Tout cela confirme les avantages auxquels nous pouvons nous attendre lorsque le nouveau système amélioré sera introduit.

Dans mes deux derniers rapports, j'avais fait référence à la participation de l'OIML à l'étude de l'OCDE sur le rôle des organisations internationales dans la coopération en matière de réglementation. En effet, l'OIML a participé à ce travail à travers une étude de cas, réalisée sous ma supervision par Marc Loesewitz, un étudiant au Centre de Droit international de Nanterre (CEDIN). Il a travaillé au Bureau en tant que stagiaire. Cette étude a également contribué à l'établissement d'un important rapport de l'OCDE, qui sera publié début novembre. En plus de nous donner l'opportunité de partager avec des collègues dans d'autres organisations notre expérience de l'introduction de la réforme et de la



modernisation dans nos processus et procédures, ce travail a veillé à ce que le rapport de l'OCDE reconnaissse la grande diversité des modèles de coopération internationale, notamment notre propre modèle qui dépend très fortement de la participation de nos États Membres. C'était également une excellente occasion de rehausser l'image de la métrologie légale auprès d'autres organisations internationales importantes. Marc sera présent à notre réunion à Strasbourg et pourra ainsi fournir des informations supplémentaires sur son travail.

L'étude de l'OCDE a confirmé l'importance des relations bilatérales que nous avons avec plusieurs autres organisations internationales, en particulier le BIPM. L'année dernière, j'ai souligné la possibilité qu'il y avait pour nos deux organisations de collaborer encore plus étroitement pour promouvoir le rôle qu'une infrastructure de métrologie moderne, conçue pour appuyer la métrologie scientifique, la métrologie industrielle et la métrologie légale, peut jouer dans le développement économique. C'est l'un des domaines auxquels nous n'avons pas pu accorder beaucoup d'attention cette année, en raison de la redéfinition des priorités qui s'est imposée. Toutefois, il demeure un élément important dans notre approche relative à la communauté CEEMS et j'espère que les discussions de la 15ème Conférence seront l'occasion d'étudier les meilleurs moyens de mettre en œuvre ces idées.

Lors de la préparation de la 15ème Conférence, je me suis naturellement repêché sur ce que nous avions précédemment identifié comme étant les trois principaux défis de notre Organisation au cours des prochaines années. L'année écoulée a confirmé la pertinence de ces priorités :

- Premièrement, accélérer la cadence et rendre plus efficace le processus de production et de révision de nos Recommandations et nos autres publications est indispensable si nous voulons demeurer pertinents dans un monde en constante évolution. Cela signifie intégrer la nouvelle technologie, modifier nos procédures afin de refléter cette nouvelle technologie et nous former sur la meilleure façon d'exploiter ces procédures.
- Deuxièmement, nos Certificats jouent un rôle majeur sur la façon dont nous sommes perçus dans plusieurs régions du monde. Potentiellement, ils constituent l'un des éléments les plus importants que nous pouvons offrir aux pays désireux d'améliorer leurs niveaux de contrôle métrologique mais qui ne disposent pas d'assez de ressources pour exécuter des contrôles d'approbation de type à grande échelle. Simplifier et moderniser notre Système de Certificats est la clé pour répondre à ces besoins.
- Troisièmement, répondre aux besoins de nos Membres – y compris nos Membres Correspondants – qui disposent de systèmes émergents de métrologie, représente un élément essentiel pour rester pertinent dans un monde qui est de plus en plus mondialisé et où les ressources mises à la disposition des autorités publiques se trouvent partout sous pression. L'ensemble complet de propositions que nous avons adopté l'année dernière a constitué un excellent départ et il a été très bien accueilli. En revanche, la réalisation de toutes ces propositions impliquera plusieurs années d'efforts.

Enfin, sur une note personnelle, vous devez être nombreux à savoir que ma famille et moi avons traversé des moments difficiles cette année. Je voudrais exprimer mes remerciements à tous pour la gentillesse et le soutien que j'ai reçus de la part des deux Vice-Présidents, des autres membres du Conseil de la Présidence, de plusieurs autres Membres du CIML et du Directeur, Stephen Patoray ainsi que son personnel. Je suis reconnaissant à l'endroit de tous ceux qui donnent à cette organisation la dimension particulière qui lui est si propre.

Je me réjouis d'avance du grand succès de la semaine de réunions et je suis impatient de propulser, avec vous, notre Organisation dans l'avenir.

Peter Mason
Président du CIML